

ARC ^{<110>} infos

septembre-octobre
2024

JOURNAL DE L'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

www.agglo-compiegne.fr

Économiser l'espace

La zone d'activités du Bois de Plaisance a permis la création de plus de 1 800 emplois

P4/5 - « Club Inclusif » :
le sport pour tous !

P7 - Notre massif forestier
classé Natura 2000

P10 - Les espaces
Cyber-base vous
accompagnent
pour la rentrée

La Fête des associations : des activités culturelles et sportives pour toute la famille

Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable de la rentrée !

Samedi 14 septembre de 10h à 17h, près de 300 associations, sur les 1 200 que compte notre territoire, seront présentes à la Fête des associations.

Une bonne occasion de mettre en valeur le dynamisme et l'engagement du monde associatif, mais aussi pour vous, d'échanger avec les responsables de clubs, de trouver l'activité que vous souhaitez pratiquer tout au long de l'année et pourquoi pas de vous

engager en tant que bénévole.

Cette Fête des associations s'articulera autour de trois villages où les associations seront réparties par thématiques :

- > **Parc de Songeons** : culture, jumelages, loisirs, jeunesse, quartiers, social, solidarité, environnement.
- > **Parking de la Tour Jeanne d'Arc, rues d'Austerlitz et Jeanne d'Arc** : sport.
- > **Salles Saint-Nicolas** : social, solidarité, humanitaire, clubs-services, patriotisme, loisirs.

Point Information de la Ville de Compiègne et de l'ARC à l'entrée du parc de Songeons. Restauration sur place. Démonstrations sportives et culturelles sur scène.

À l'issue de la Fête des associations, le Pont Neuf sera le théâtre d'**une soirée DJ**, dès 20h30, qui s'achèvera par **un spectacle pyrotechnique**.



EIFFAGE
IMMOBILIER

Profitez du meilleur choix et des
meilleures offres de lancement

RE 2020
RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734*

Service & appel
gratuits

* Les informations recueillies par notre société feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de clientèle et, éventuellement, à la prospection commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à Eiffage Immobilier, 11 place de l'Europe - 78140 Vélizy-Villacoublay. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Le 1^{er} Forum de l'Habitat et des seniors

Le guichet Habitat Rénové organise le 1^{er} forum sur les thèmes de la rénovation énergétique et de l'autonomie des personnes, en présence de nombreux partenaires : Habitat Rénové, ADIL Oise, SOLIHA, Région Hauts-de-France et Action logement.

> Samedi 21 septembre de 9h30 à 17h.
Salle des fêtes, 461 rue de la République à Margny-lès-Compiègne.

Célébrons les 80 ans de la libération de Compiègne !



Occupée par les Allemands, la ville est libérée par les Alliés le 1^{er} septembre 1944. Pour l'occasion, un programme de commémorations est prévu dans tous les quartiers.

Retrouvez le programme dans l'agenda des manifestations de l'ARC « Le Picantin » ou en flashant ce QR Code :



Ensemble pour une mobilité durable

La Fête de la mobilité douce est organisée par la ville de Compiègne, sur une proposition originale des Comités d'Intérêts Locaux de Quartiers (CILQ), pour promouvoir les transports non-polluants, non-encombrants et silencieux. Le dimanche 29 septembre de 11h à 18h, arpentez le centre-ville de Compiègne à pied, à vélo ou en roller, et prenez le départ des balades à vélo et à pied organisées dès 11h. De nombreux stands et animations sont prévus et trois lots à gagner : un vélo électrique, un vélo traditionnel et un abonnement VéloTIC d'un an.



Retrouvez la version audio de ce magazine en flashant ce QR code :



ÉDITORIAL

Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne

Une rentrée sous le signe du sport accessible à tous !

Engagée dans le dispositif « Club Inclusif », notre collectivité a facilement trouvé des clubs sportifs volontaires pour participer à ce programme novateur. Un certain nombre de nos clubs sont accessibles depuis de nombreuses années et l'année olympique n'a été qu'une raison supplémentaire pour accompagner d'autres clubs à le devenir.

Alors que les Jeux Paralympiques se terminent dans quelques jours et que nos espoirs de médailles se tournent vers nos athlètes handisports et notamment Guillaume Toucoulet, archer paralympique du club de Compiègne, cette démarche d'inclusion dans le sport est essentielle. Après tout, ces olympiades sont synonymes de solidarité et de partage, et sur notre territoire, ces valeurs sont des maîtres-mots qui nous animent.

Au lendemain des JO, nous conservons en héritage les équipements sportifs qui ont été reconnus Centres de Préparation aux Jeux. Ainsi, l'ensemble de nos sportifs et du public pourra profiter longtemps de ces grands équipements réalisés pour de nombreuses disciplines, grâce à l'aide du Conseil départemental de l'Oise.

Je vous encourage donc à profiter de cette rentrée pour venir découvrir les 300 associations sportives et culturelles, qui seront présentes le 14 septembre prochain autour du parc de Songeons, et trouver votre activité.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

+ de 52 000 followers



Suivez toute notre actualité sur notre page Compiègne et son agglomération





« Club Inclusif » : le sport pour tous !

L'Agglomération de la Région de Compiègne s'est engagée dès 2023 dans le dispositif inédit appelé « Club Inclusif » lancé par l'État.

Engagée en faveur du sport pour tous, l'ARC a été la première collectivité de l'Oise à participer à ce dispositif national et dix clubs ont pu bénéficier d'une formation afin d'accueillir du public en situation de handicap.

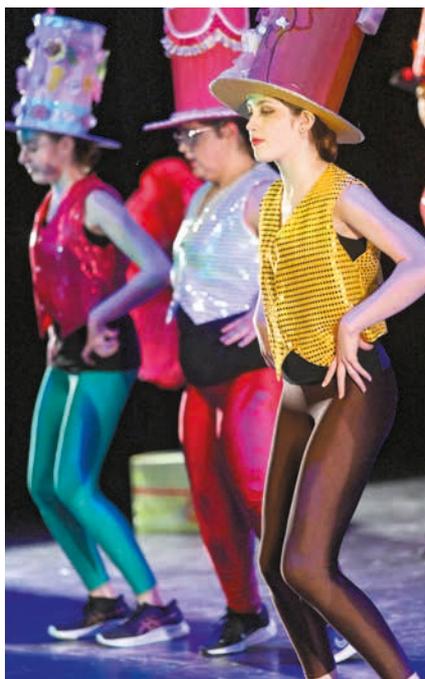
Un dispositif novateur pour construire l'héritage des Jeux de Paris 2024

Ce projet d'envergure, porté par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) et soutenu par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, s'inscrit pleinement dans l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques.

« Club Inclusif » est le premier programme destiné à tous les clubs sportifs en matière d'accueil de personnes en situation de handicap. Il permet aux clubs d'être sensibilisés et accompagnés pour accueillir dans des conditions optimales des publics à besoins spécifiques.

Nos clubs engagés dans le dispositif

- > Arc Basket Club (ABC) de Compiègne
- > Association Football Club (AFC) de Compiègne



Spectacle de fin d'année à l'espace Jean Legendre de la section Zumba de l'AGEFAC qui propose des séances inclusives

- > Association Générale des Familles de Compiègne (AGEFAC)
- > Association Sportive des Postes, Télégraphes et Téléphones (ASPTT) de Compiègne
- > Association Sportive Pétanque de Venette (ASPV)
- > Judo Club de Choisy-au-Bac
- > Le défi du bien vivre en forme de Choisy-au-Bac
- > Rugby Club Compiégnois (RCC)
- > Stade Compiégnois Basket-Ball (SCBB)
- > Vie au Grand Air (VGA) de Compiègne

Un programme d'accompagnement

1 Dès novembre 2023, les clubs volontaires ont bénéficié d'une formation permettant une approche théorique et pratique à l'accueil des personnes en situation de handicap.

2 Suite à cette sensibilisation aux réalités diverses du handicap, les clubs ont pu



Nos clubs témoignent

proposer un projet parasport facilement réalisable en fonction de leurs moyens et adapté à leur discipline.

3 Les clubs ont bénéficié d'un accompagnement de 6 mois par le Comité Paralympique Français par le biais de deux antennes locales (le Comité de l'Oise de Sport Adapté et le Comité de l'Oise Handisport) pour mettre en œuvre leurs projets.

Les clubs déjà accessibles

Bien avant cette démarche, de nombreux clubs sportifs de l'ARC étaient déjà en capacité d'accueillir du public en situation de handicap.

C'est le cas de :

- > Tennis Club Pompadour
- > Le Cercle d'Escrime Georges Tainturier
- > Aïkido Compiègne
- > Ring Olympique Compiégnois
- > Association Compiégnoise de vol à voile
- > Club sport chanbara de La Croix Saint Ouen
- > Archerie de Compiègne

C'est la rentrée : découvrez nos clubs inclusifs

À l'heure de la rentrée, n'hésitez pas à solliciter les clubs pour découvrir leurs séances adaptées ou leurs sections inclusives. Certains d'entre eux attendent seulement d'être sollicités pour mettre en œuvre un accueil de personnes en situation de handicap.



Pour plus de renseignements : sportsjeunesse@mairie-compiegne.fr



Jérôme de Meyere fait découvrir le tennis handisport aux jeunes du club TCC Pompadour

« Club Inclusif » nous a permis de former deux entraîneurs



Alexandre Cousin, Président du Judo Club de Choisy-au-Bac, ici en séance de judo adapté avec des membres de L'Arche de Compiègne

« Affilié depuis 4 ans à la Fédération Française du Sport Adapté, il était donc tout à fait naturel pour le Judo Club de Choisy-au-Bac de participer au dispositif « Club Inclusif ». Deux membres du club ont pu être formés à l'accueil des personnes en situation de handicap et ont appris des notions sur les différents types de handicaps.

Nous avons également tissé des liens avec les autres clubs engagés dans la démarche.

Dès la rentrée, nous accueillerons la Faisanderie, le centre Rabelais et l'Arche de Compiègne pour réaliser des séances adaptées.

« Votre enfant est en situation de handicap ? Faites-lui découvrir cet art martial qui développe à la fois la confiance en soi et le respect d'autrui en rejoignant nos élèves judokas. »

Contact : judo60.choisyabac@gmail.com

Des entraîneurs spécialisés pour faire émerger des champions

« Le TCC Pompadour sait depuis longtemps adapter le tennis aux publics handicapés. Nos entraîneurs se sont spécialisés dans cette approche sous différents angles : tennis-fauteuil, tennis adapté, tennis santé, avec Onco Oise et Beaux Monts, et les résultats sont au rendez-vous ! Jérôme de Meyere est notre plus célèbre ambassadeur, lui qui a été plusieurs fois champion de France dans sa catégorie quad (c'est-à-dire les quatre membres atteints) en compagnie de sa partenaire d'entraînement Sophie Fraioli, plusieurs fois vice-championne de France. Aujourd'hui, Jérôme est un titulaire clé au sein de l'équipe de France de tennis fauteuil (il a gagné tous ses matchs lors des derniers championnats du monde). Il est 34^e joueur mondial, écume les tournois du monde entier et brigue une place aux JO.



Philippe Marillaud, Président du TCCP, avec Jérôme de Meyere champion du monde en catégorie quad

Le coach Jean-Patrick Atiouanombe forme actuellement un tout jeune nouvel élève prometteur et nous encourageons tout sportif amoureux de la balle jaune, quel que soit son handicap, à nous rejoindre. »

Contact : tccpompadour@gmail.com

[Les acteurs de l'agglo]



60 ans de douceurs glacées et de tradition familiale



Enfants, Christine et Annie accompagnaient leurs parents dans le camion à glaces et arpentaient notre territoire pour vendre leurs glaces artisanales. À la tête de l'entreprise Trueba depuis 1989, les deux sœurs sont fières de célébrer le 60^e anniversaire de leur entreprise familiale qui est installée depuis 1964 sur la commune de Choisy-au-Bac.



Contact :
truebachristine
@wanadoo.fr
06 18 09 19 12

Leurs ancêtres ont utilisé une charrette à bras, une 2CV et enfin une 4L, et c'est désormais en camions magasins que Christine et son cousin Patrick, vendent leurs glaces.

De son côté, Annie poursuit une fabrication artisanale de glaces avec une

cinquantaine de parfums élaborés à base d'arômes naturels et de purée de fruits pour leurs sorbets, auxquels s'ajoutent désormais des goûts plus acidulés et tendance.

Au fil du temps, Trueba a su s'adapter à l'évolution des goûts et des méthodes de vente, et c'est avec passion que la famille poursuit ce métier où le relationnel est fondamental. Présente depuis 4 générations sur un grand nombre de manifestations locales, l'entreprise est définitivement le glacier ambulant le plus réputé de notre territoire.

Jonquières : un voyage enchanté au cœur de son théâtre de marionnettes à gaines



Connaissez-vous Mister Cactus et Shirley ? Ces personnages de marionnettes à gaines, issus du Théâtre du Petit Jardin, sont nés de l'imagination de Nicole et de sa troupe. Ils côtoient Maître Tartifume, le chef cuisinier, le Professeur Déterreurdos, l'explorateur et partagent des aventures totalement incroyables.

Depuis 2018, Nicole a créé sa troupe composée depuis de Sylvie, Sandrine, Cathy, Françoise, Inès, Marie-Noëlle, Denis, Gilles, Marianne, Cécile et Blandine. Sollicités par les écoles, ils parcourent également notre territoire pour répandre l'univers des marionnettes au cœur des villages et développer ainsi l'imaginaire des enfants. Un excellent remède anti-morosité et l'occasion d'aborder des thématiques comme le harcèlement ou encore la discrimination, en milieu scolaire.

La joyeuse troupe propose également du théâtre, des soirées à thème et a même imaginé dernièrement un escape game à

Jonquières qui a connu un franc succès. L'association sera présente le 14 septembre prochain lors de la fête des associations de l'Agglomération de la Région de Compiègne, pour faire découvrir ses activités et pourquoi pas recruter de nouveaux comédiens.



Contact : Nicole Delage
06 29 63 16 60
www.theatrepetitjardin.fr
facebook.com/theatrepetitjardin

Notre massif forestier classé Natura 2000



Les massifs forestiers de Compiègne, Laigue et Ourscamp, riches en espèces végétales et animales, comptent 2 sites désignés Natura 2000. Un premier site permet de protéger les oiseaux qui s'y trouvent, tandis qu'un second site permet de protéger et de maintenir dans un bon état de conservation les habitats naturels, ainsi que les espèces végétales et animales.



Petit Rhinolophe

Un réseau écologique européen

Natura 2000 est un réseau qui permet de préserver la biodiversité à l'échelle européenne, à travers un ensemble de sites naturels, terrestres et marins. Les sites désignés visent ainsi à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe.

En Europe : le réseau de sites européens représente près de 27 000 sites répartis dans 27 pays.

En France : 1 756 sites terrestres, marins et mixtes.

Dans l'Oise : 14 sites, dont 2 sites dans le massif forestier de Compiègne, Laigue et Ourscamp.

Zoom sur les espèces et les habitats protégés

Parmi les 78 types d'habitats et espèces protégés, figurent notamment sur notre territoire :

> Les hêtraies à jacinthes

Il s'agit d'une végétation de milieu frais, reconnaissable par les tapis étendus de

jacinthes des bois accompagnées d'une strate arbustive et notamment la présence du houx.



Pic mar

> Les vieux bois

La présence de vieux peuplements et de bois morts est essentielle pour le bon fonctionnement de l'écosystème forestier. C'est la clé de conservation d'espèces très rares comme le pic mar qui s'installe dans des peuplements de chênes de plus de 100 ans.

> Les chauves-souris

La colonie de Grand Murin est la plus grande colonie connue et préservée en Hauts-de-France, mais cette population est fragile et en déclin, tout comme l'espèce du Petit Rhinolophe.

Pour maintenir ces colonies, qui ont un rôle majeur en tant que prédateurs d'insectes ravageurs et nuisibles, le maintien d'une diversité de milieu est essentiel, comme la préservation de cavités souterraines, de vieux peuplements d'arbres et l'extension de milieux ouverts (mares, étangs, lisières).



Pour plus de renseignements :
developpementdurable@agglo-compiegne.fr



Le nouveau quartier du Camp des Sablons a pris place sur l'ancien site militaire du 25^e Régiment du Génie de l'Air (RGA). Débutés en septembre 2017, les travaux auront permis, à terme, la construction de plus de 700 logements, des commerces de proximité, des activités tertiaires, des établissements scolaires et médico-éducatifs.

Économiser l'espace

On en entend beaucoup parler, mais peu de gens savent ce qu'est la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Objectif fixé par la loi « Climat et Résilience » d'août 2021, le ZAN vise à préserver les sols et à limiter l'impact de l'urbanisation sur l'environnement. Sur le territoire de l'ARC, cette volonté de limiter l'étalement urbain et la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers s'est matérialisée, dès 2019, avec l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

L'artificialisation des sols, c'est quoi ?

L'artificialisation des sols, c'est le fait de transformer un sol naturel (agricole, forestier, prairie) par des aménagements qui vont entraîner son imperméabilisation totale ou partielle. L'étalement urbain est évidemment le premier facteur d'artificialisation des sols en France autant pour l'habitat que pour la création de zones industrielles et commerciales.

Quel est l'objectif de cette loi ?

La loi ZAN a pour but de stopper la progression de l'artificialisation des sols, c'est-à-dire l'occupation et la transformation des terres naturelles ou agricoles en surfaces artificialisées (bâtiments, routes, parkings, etc.).

La loi vise à protéger les sols et l'environnement en limitant l'étalement urbain et en favorisant la réhabilitation des zones déjà urbanisées ou laissées à l'état de friches.

C'est une démarche qui contribue à la durabilité et à la résilience écologique des territoires.





Le Pôle de Développement des Hauts de Margny a été créé suite à la dissolution du 6^e Régiment d'Hélicoptères de Combat (RHC), en 2007. Créée en 2012, cette nouvelle zone d'activités a depuis connu un essor fulgurant. Avec 35 entreprises et 470 emplois, ce parc de 60 hectares accueille des activités de petite industrie et d'artisanat, de services et de logistique.



Bernard Hellal,
1^{er} vice-président de l'ARC
Maire de Margny-lès-Compiègne

Pourquoi est-ce important ?

> Pour préserver la biodiversité

Les sols naturels et agricoles abritent de nombreuses espèces animales et végétales. En réduisant l'artificialisation, on protège leur habitat et on préserve ainsi la faune et la flore.

> Pour protéger les terrains agricoles

En limitant l'emprise sur les surfaces agricoles, on favorise les cultures locales et la production alimentaire.

> Pour limiter les risques d'inondations

En redonnant aux sols la capacité d'absorber de l'eau par infiltration, on limite et évite les ruissellements et les inondations.

> Pour lutter contre le changement climatique

Les surfaces naturelles captent et stockent

du carbone. En conservant ces surfaces, on contribue à la réduction des gaz à effet de serre.

> Pour créer ou préserver des îlots de fraîcheur

La présence de végétation, d'ombre, d'eau et l'utilisation de certains matériaux permet de rafraîchir des espaces en journée et de baisser les températures. De plus, ils contribuent à améliorer le cadre de vie.

Une mise en œuvre progressive de la loi

La loi prévoit de réduire progressivement l'artificialisation des sols pour atteindre Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050. Il s'agira par exemple de favoriser l'utilisation de terrains déjà artificialisés, comme des locaux vacants et des friches. Tout cela en encourageant un retour de la nature dans les villes.

La requalification de l'ancienne École d'état-major a été lancée en 2015. Le site, en cœur de ville, accueille désormais plus de 320 logements, des commerces, un pôle médical et des programmes tertiaires.

« Nous avons anticipé la loi ZAN

« Nous avons été précurseurs dans la reconversion de friches, avec notamment celles de nos anciens sites militaires, le 6^e RHC, le 25^e RGA et l'École d'état-major.

Ces sites sont aujourd'hui parfaitement réhabilités et ont contribué au développement et à l'attractivité de notre territoire tout en limitant l'impact sur notre foncier.

Pour lutter contre le réchauffement climatique, nous agissons aussi sur la désimperméabilisation de nos cours d'école. La ville de Margny-lès-Compiègne a initié cette démarche dès 2023, suivie depuis par Compiègne. »



le saviez-vous?



Les espaces Cyber-base vous accompagnent pour la rentrée



L'Espace Numérique de Travail (ENT) ONE a été retenu au niveau départemental depuis la rentrée 2019.

L'idée ? Permettre aux enseignants, aux élèves de l'école primaire et à leurs parents, d'échanger sur une plateforme adaptée aux enfants. Pour s'assurer de la parfaite prise en main de cet espace par l'ensemble des familles, les espaces Cyber-base se déplacent dans les écoles.

Des permanences directement dans les écoles

Accessible sur ordinateur, tablette ou smartphone, ONE propose un ensemble d'applications qui facilitent le lien avec la famille. Pour simplifier sa prise en main, les espaces Cyber-base vous apprennent à utiliser ONE lors de permanences dans les écoles de l'ARC (voir calendrier ci-contre).

Pour les autres communes de l'ARC

Vous pouvez bénéficier de l'accompagnement numérique personnalisé proposé sur rendez-vous dans les espaces Cyber-base ou dans les permanences dans votre commune.



Pour plus de renseignements :
03 44 42 56 30 ou
cyberbase@agglo-compiegne.fr

Ville	École	Date
	Élémentaire Saint-Lazare	Mardi 10 septembre à 18h30
	Primaire Hersan	Vendredi 13 septembre à 18h
Compiègne	Primaire Hammel	Mardi 24 septembre : 16h30 maternelle 17h30 élémentaire
	Élémentaire Lacore	Jeudi 19 septembre à 17h30
Margny-lès-Compiègne	Élémentaire Herriot	Lundi 7 octobre à 16h30
	Primaire Buisson	Lundi 30 septembre à 16h30
Venette	Primaire Prairie	lundi 23 septembre à 17h

EXPRESSION DES MINORITÉS



Étienne DIOT

Conseiller municipal de Compiègne
etienne.diot@mairie-compiegne.fr
06 81 62 66 10

Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY

Conseillère municipale
de Margny-lès-Compiègne
emmanuelle.guillaumemonnery
@margnylescompiegne.fr
06 81 25 77 09

Plan pluriannuel d'investissements 2027 : de la démesure et des interrogations

2 bonnes nouvelles :

> **Piscine/Patinoire : 9M€ d'ici 2028** pour la rénovation. Sur quelle base ? Est-ce suffisant ? Nous en doutons. Aucun élément n'a été communiqué. C'est au doigt mouillé.

> **Il n'y aura pas de passerelle inutile au-dessus de l'Oise.** 11M€ retirés du PPI. Le choix d'implantation et le coût posaient question. Ce fut une belle com de campagne en 2020 pour M.Marini. Pour la gare, il faudra se contenter d'un hôtel 4*, d'un toilettage de la statue Jeanne d'Arc et de quelques travaux visibles pour les élections de 2026. Le reste sera pour 2028 voire 2032 !

Côtés délires budgétaires :

> **6M€ pour rénover les annexes du Tigre.** Salle déficitaire à la gestion calamiteuse. À titre de comparaison, 6M€ (il en fallait 14 !) c'est le montant d'investissement de l'ARC pour le plan vélo sur 6 ans. Question de priorités !

> **2.5M€ pour rénover** l'ancien Haras. Pour qui ? Pour quoi ? Pas de réponse du président, très attaché à réparer le patrimoine avec nos impôts pour les poneys de la SPL.

> **2M€ pour le « centre de congrès »** en pleine campagne à la ferme d'Aiguisy.

Ces projets d'investissements ne sont **pas compatibles avec le besoin de rénovation cruciale de la piscine** de Compiègne. Tous les moyens doivent être mis dans cette direction et non plus dans les petits plaisirs du président de l'ARC.

Nous tenons enfin à remercier toutes celles et ceux qui, dans les communes de l'ARC de la 5^e circonscription, ont fait confiance à la candidature d'Étienne lors des élections législatives.

Bonne rentrée !

Où se trouve la Maison des Projets – Maison du Canal ?

Ce lieu d'information et d'expositions pour les projets de l'Agglomération de la Région de Compiègne et du Canal Seine-Nord Europe, sis 27 place d'Armes, a pris place sur le site de l'ancienne École d'état-major en plein cœur de Compiègne. Plus de 320 logements, des commerces, un pôle médical, une résidence seniors, et des programmes tertiaires y ont pris place et bientôt le musée de la Figurine historique. Depuis son inauguration en décembre 2023, déjà plus de 3 000 visiteurs ont franchi sa porte pour découvrir ses expositions fixes ou temporaires.

Ouvert au public du mardi au samedi : 10h-12h30 et 13h30-17h.



Des composteurs à prix préférentiels

Pour réduire le volume de vos déchets, l'ARC vous propose des composteurs de 400 à 820 litres en bois, à tarifs préférentiels.

Le compostage permet de valoriser les déchets organiques en compost, favorisant ainsi la biodiversité. De plus, celui-ci permet de réduire le volume de vos ordures ménagères.

Commandez votre composteur et retirez-le courant septembre, au lieu qui vous sera précisé.
Tarif : de 26 à 36 euros.



Bon de commande (à télécharger sur notre site www.agglo-compiegne.fr/commande-de-composteurs) à remplir et à renvoyer accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du trésor public, à l'adresse suivante : ARC Bureau 327 - Place de l'Hôtel de ville - 60200 Compiègne.

33^e Fête de la Science UTC-ESCOM

L'Université de Technologie de Compiègne, en partenariat avec l'ESCOM, organise la 33^e Fête de la Science du 10 au 13 octobre 2024. Venez échanger et participer à de nombreuses animations, ateliers, démonstrations, expérimentations et conférences, avec les étudiants, les enseignants et les chercheurs des deux établissements sur le thème : « **UTC : Immersion Techn'eau** ».

L'événement se déroule au Centre Pierre Guillaumat - Avenue du Docteur Schweitzer à Compiègne les :

- > jeudi 10 octobre de 13h à 17h
- > vendredi 11 octobre de 9h à 17h
- > samedi 12 et dimanche 13 octobre de 13h30 à 18h.

Entrée libre.



Plus de renseignements : www.utc.fr/fetedelascience.fr/immersion-techn-eau

Par la médiation de l'Université de Technologie de Compiègne et de l'ESCOM
fête de la Science

C'est où ?

Situé sur le Mont Saint-Pierre-en-Chastres à Vieux-Moulin, cet if d'environ neuf cents ans est considéré comme le plus vieil arbre de la forêt de Compiègne.

En septembre 2022, l'Agglomération de la Région de Compiègne s'est vue remettre le label « Arbre remarquable de France » par l'association A.R.B.R.E.S. pour l'entretien, la préservation et la sauvegarde de cet arbre, en lien avec l'Office National des Forêts, gestionnaire du massif domanial.

Pour découvrir cet arbre et le village de Vieux-Moulin, empruntez la piste cyclable reliant Compiègne à Pierrefonds.

Retrouvez les itinéraires cyclables sur notre site internet : www.agglo-compiegne.fr/plan-des-voies-cyclables-de-larc, ou en flashant ce QR Code :



**Du 18/09 au 19/10,
offres exclusives Grands Jours
sur des literies de grandes marques.**

Nos Conseillers Sommeil
vous invitent à découvrir
la collection inspirée de
l'univers des grands hôtels.

Hôtel&Lodge
— room service —



Grand Litier ★

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

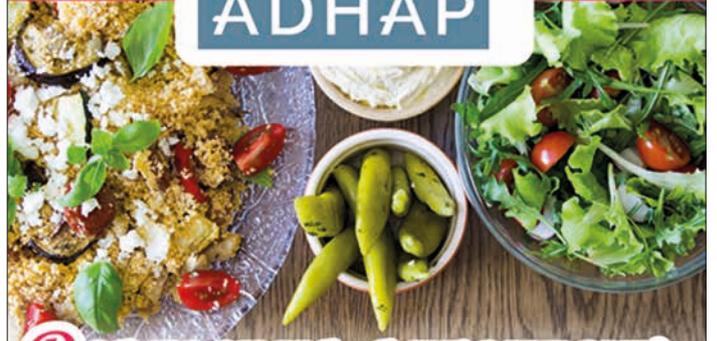
Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

l'aide à domicile

ADHAP



**Des menus savoureux,
sains et complets**

**Repas 7 jours sur 7
en Livraison**

directement dans votre réfrigérateur.

03 44 36 72 96

CREDIT D'IMPOT
50%



Portage
de repas



www.century21.fr

AC21-130524-1_graffiti.fr

**POURQUOI CHOISIR
CENTURY21 INFINITY
POUR GÉRER VOTRE BIEN ?**

21 CENTURY 21
Infinity - DEPUIS 2002

- Sécurisez vos revenus locatifs
- Délais de relocations courts
- Gestions des sinistres

**NOS
5 AGENCES**

Compiegne

03 44 23 22 21

Senlis

03 44 53 05 05

Lacroix-St-Ouen

03 44 91 04 04

Ressons-sur-Matz

03 44 85 84 64

Thourotte

03 44 43 03 88